

A i d e - m é m o i r e

Les échanges entre la Suisse et le Brésil sont fortement influencés par les caractéristiques de deux économies nationales très différentes. D'une part, un pays au territoire immense, riche de certains produits agricoles et fort des ressources de son sous-sol dont l'exploitation ne fait que commencer, se trouve en pleine période d'essor industriel nécessitant de larges acquisitions de biens de production de l'étranger. De l'autre, un des plus petits pays du monde quant à l'étendue, presque dépourvu de ressources naturelles, ayant des capacités limitées d'absorption de biens étrangers, se trouve vivre essentiellement de son exportation. Tous deux doivent leur heureuse évolution au libre jeu des lois économiques qu'il ne serait pas dans l'intérêt, ni de l'un ni de l'autre, de vouloir limiter au cadre bilatéral d'un équilibre des échanges entre eux deux. Cet élément fondamental est parfois méconnu par certains journaux qui, obsédés par des difficultés évidentes mais sans aucun doute passagères, paraissent perdre de vue l'évolution à plus longue échéance.

Il serait notamment inexact de prétendre que le Gouvernement suisse restreint l'importation de produits brésiliens. Il ne peut le faire puisque, en général, l'importation en Suisse est libre. Bien que ses moyens soient très limités, il s'efforce de convaincre les milieux importateurs de l'opportunité d'augmenter leurs achats au Brésil. C'est ainsi que les administrations suisses ont eu maintes occasions d'encourager des commerçants à redoubler leurs efforts pour importer directement de plus grandes quantités de coton et de café par exemple. Malgré la liberté du commerce d'importation, elles ont même pris l'initiative de recommander des produits brésiliens tels que le maïs et le coton. Leurs efforts n'ont pas abouti jusqu'ici. Les raisons en sont variées:

- a) La principale est le niveau élevé des prix brésiliens. Pour le coton par exemple, les dernières informations indiquent un prix de 30 à 40 % supérieur à celui du marché mondial, compte tenu de la qualité. Ce serait la raison pour laquelle, selon la presse brésilienne, la bourse de Manchester aurait suspendu la cotation du coton brésilien. Cette différence de prix, plus ou moins forte, est constatée pour la plupart des produits brésiliens, notamment les cuirs, les peaux, le sucre, à l'exception du café.
- b) Le maïs et le riz font défaut au Brésil. Selon les récentes déclarations du Président de la Comissão Federal de Abastecimento e Preços, le Brésil se verrait contraint à importer 250.000 tonnes de maïs et autant de riz pour parer à cette pénurie. (La Société coopérative suisse des céréales et matières fourragères verrait actuellement d'un oeil très favorable un accroissement de l'achat de maïs au Brésil).
- c) Les arrangements commerciaux conclus par le Brésil avec les Pays-Bas et l'Allemagne sont de sérieux obstacles au développement de l'importation directe de produits brésiliens par la Suisse. Les offres de produits brésiliens livrables à prix réduits par l'entremise de pays tiers (surtout Pays-Bas et Allemagne) augmentent, ce qui ne peut que réduire l'importation directe en Suisse et par conséquent les recettes du Banco do Brasil en dollars et francs suisses.



- 2 -

d) L'impossibilité, faute de consentement brésilien, de conclure avec la Suisse des affaires de compensation privées qui augmenteraient l'importation directe grâce à un ajustement de prix tel qu'il est admis au Brésil pour le commerce avec les Pays-Bas et l'Allemagne.

Comparée à celle du 1^{er} semestre de 1951, l'importation de café brésilien est restée à peu près la même pendant les six premiers mois de 1952. Il en est de même pour les fèves de cacao et les graisses de cacao. L'importation de viande congelée, conserves et extraits de viande et de tabacs bruts a augmenté. Celle du maïs est tombée, mais il convient de se souvenir que l'importation de ce produit du Brésil a été tout à fait exceptionnelle en 1951.

Sans le maïs, la balance commerciale des années 1951 et 1952 accuse les chiffres suivants pour les 8 premiers mois:

<u>Importation du Brésil</u>			<u>Exportation au Brésil</u>		
(millions de francs)					
<u>1951</u>	<u>1952</u>	<u>diminution:</u>	<u>1951</u>	<u>1952</u>	<u>diminution:</u>
48,2	37	11,2	127,1	110,9	16,2
		====			====

En chiffres absolus, la régression de l'exportation suisse est plus forte que celle de l'importation suisse.

La diminution de l'importation est due aux raisons déjà indiquées, indépendantes de la volonté du Gouvernement et des importateurs suisses, non pas à des mesures restrictives et moins encore à un manque d'intérêt du côté suisse. Le marché suisse ne fait que s'adapter librement aux conditions du marché mondial. Quant à la diminution de l'exportation, les causes en sont les mesures découlant de la "politique d'austérité" pratiquée par le Brésil. Ces restrictions brésiliennes ne se sont pas encore fait sentir très sensiblement du fait que l'exportation suisse actuelle se fait sur la base d'anciens permis et qu'il s'agit en l'espèce, en majeure partie, de biens de production livrables à plus ou moins longue échéance. Par contre, les mesures restrictives du gouvernement brésilien se sont manifestées de manière très gênante pour certains produits suisses, tels que les textiles.

Les autorités suisses, qui ont été informées à plusieurs reprises et tout récemment encore que le Gouvernement brésilien connaît, comprend ces difficultés et sait qu'il n'est pas possible à la Suisse de les surmonter à elle seule, tiennent à souligner une fois de plus toute l'attention qu'elles ne cessent de vouer à ces questions et leur intention, dans l'avenir comme dans le passé, de faire tous les efforts possibles dans l'intérêt commun des deux pays.

Berne, le 10 octobre 1952.